

**Province de Québec
M.R.C. d'Arthabaska
Municipalité de Saint-Albert**

Ouverture de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Albert, tenue le 6 juillet 2020 par Microsoft Teams.

Sont présents à cette visioconférence par Microsoft Teams:

Alain St-Pierre, maire

Mélanie Vogt, conseillère

Diane Kirouac, conseillère

Dominique Poulin, conseiller

Jean-Philippe Bibeau, conseiller

Nicolas Labbé, conseiller

Alexandre Bergeron, conseiller

Chacune de ces personnes s'est identifiée individuellement.

Assistant également à la séance, par Microsoft Teams Madame Suzanne Crête, directrice générale et secrétaire-trésorière, agit comme secrétaire de la réunion.

Mot du maire

Le maire, Monsieur Alain St-Pierre, rappelle que les modules de jeux, skate-park, jeux d'eau, terrain de tennis et terrain de pétanque sont ouverts aux publics. Toutefois, il demande aux parents d'apporter leur désinfectant. Il demande à la population de continuer à suivre les règles de distanciations émises par le gouvernement. Il souhaite une bonne et belle retraite à notre curé Pierre Janelle. Il souhaite également un bel été à vous tous, chers citoyens, profitez du beau temps, restez prudents et au plaisir de tous vous revoir à l'automne.

Ordre du jour

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour ;
2. Adoption des minutes de la séance ordinaire 1^{er} juin 2020 ;
3. Adoption des comptes pour la période du 1^{er} juin au 30 juin 2020 et du journal des salaires de juin 2020 ;
4. Résolution entente de service d'inspection avec la MRC ;
5. Résolution pour acquisition des lots 5181406 sur la rue Principale et 5 182 115 sur la 4^e Avenue Est propriété de Donat Turcotte et les Entreprises Jeproila inc. mandat d'un notaire ;
6. Demande de la Paroisse Sainte-Marguerite-Bourgeoys ;
7. Affaires nouvelles ;
8. Levée de la séance du 6 juillet 2020.

N.B. EXCEPTIONNELLEMENT, LE CONSEIL VA SIÉGER À HUIS CLOS, QUE LE PUBLIC NE SERA PAS ADMIS AU COURS DES PROCHAINES SÉANCES ET QUE LES CITOYENS QUI LE DÉSIRENT SONT INVITÉS À POSER LEURS QUESTIONS PAR COURRIEL À : directiongenerale@munstalbert.ca

2020-77 Adoption de l'ordre du jour

Proposé par Madame Mélanie Vogt, conseillère :

Que l'ordre du jour du 6 juillet 2020 soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2020-78 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} et 17 juin 2020

Proposé par Monsieur Nicolas Labbé, conseiller :

Que les procès-verbaux du 1^{er} et 17 juin 2020 soient adoptés tel que rédigés.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2020-79 Approbation des comptes du 1^{er} au 30 juin 2020

ATTENDU QUE le journal des salaires du mois de juin et la liste des chèques ont été présentés et qu'une copie a été remise à chacun des conseillers par envoi électronique;

Proposé par Monsieur Alexandre Bergeron, conseiller;

Et, il est résolu à l'unanimité des conseillers, d'adopter les comptes à payer, le tout tel que présenté au journal des déboursés, d'autoriser la directrice-générale et secrétaire-trésorière à payer lesdits comptes :

Registre des chèques # 2550 # 2576 au montant de 361 719.96\$,

Registre des prélèvements #123 à 134 au montant de 12 483.51\$,
Totalisant des dépenses pour le mois de mai de 374 203.47\$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

Certificat de disponibilité de crédit

Je, soussignée, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour payer les comptes mentionnés ci-hauts.

Signé, ce 6 juillet 2020.

Suzanne Crête
Directrice-générale/Secrétaire-Trésorière

2020-80 Entente de service d'inspection avec la Municipalité régionale de comté d'Arthabaska et désignation des inspecteurs en bâtiment

CONSIDÉRANT le projet d'entente de service d'inspection avec la Municipalité régionale de comté d'Arthabaska relativement à l'application des règlements d'urbanisme de la Municipalité de Saint-Albert ;

CONSIDÉRANT les modalités applicables à ce service d'inspection;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Monsieur Dominique Poulin, conseiller, il est résolu ;

QUE la Municipalité de Saint-Albert désigne Mesdames Valérie Gagné et Jennifer Bradley ainsi que Messieurs Vincent Roy et Philippe Habel, à titre de personne désignée au sens de l'article 35 de la Loi sur les compétences municipales et de fonctionnaire responsable

pour l'émission des permis prévus par la réglementation d'urbanisme, incluant les permis de puits et d'installation septique :

QUE la Municipalité de Saint-Albert s'engage à souscrire et maintenir en vigueur une assurance responsabilité civile, incluant celle relative à l'erreur ou l'omission, pour la fourniture de ce service.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2020-81 Acquisition des lots 5 181 406 sur la rue Principale et 5 182 115 sur la 4^e Avenue Est, propriété de Donat Turcotte et les Entreprises Jeprola Inc. – mandat au notaire

Attendu que la municipalité a acquis par adjudication – vente pour taxes en 2019 les immeuble suivants : rue Principale le lot 5 181 406 et 4^e Avenue Est lot 5 182 115, propriété de Donat Turcotte et Les Entreprises Jeprola Inc. ;

Attendu que la MRC d'Arthabaska, à ce jour, n'a reçu aucune demande de retrait à la suite du certificat d'adjudication pour lesdits immeubles lors de la vente pour défaut de paiement des taxes le 13 juin 2019;

Attendu que le délai étant écoulé, conformément aux dispositions des articles 1044 et les suivants du Code municipal, la municipalité peut dès maintenant procéder au transfert de titre de propriété;

Par conséquent, il est proposé par Monsieur Jean-Philippe Bi-beau, conseiller, il est résolu :

De donner mandat à Me Hélène Lévesque, notaire, afin de procéder à la préparation de cet acte de vente entre la MRC d'Arthabaska et la municipalité de Saint-Albert. Que Monsieur Alain St-Pierre, maire ainsi que Madame Suzanne Crête directrice-générale et secrétaire-trésorière soient mandatés pour la signature de l'acte notarié pour et au nom de la municipalité de Saint-Albert.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2020-82 Paroisse Sainte-Marguerite-Bourgeoys

Attendu que notre curé Pierre Janelle prend sa retraite à la fin de l'été après 19 années au service de la communauté;

Attendu que la Fabrique Sainte-Marguerite-Bourgeoys souhaite organiser une fête pour son départ, mais que dans le contexte actuel les rassemblements ne sont pas permis;

Attendu que le comité est à monter un album-souvenir composé de lettre afin de souligner son départ et demande une contribution afin de lui offrir un cadeau de départ en argent :

Par conséquent il est proposé par Madame Mélanie Vogt, conseillère

De remettre un petit mot afin de lui rendre hommage ainsi qu'un chèque de 100\$ pour lui démontrer notre reconnaissance.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2020-83 Engagement d'une adjointe-administrative en remplacement du congé de maternité de Mme Sandra Marcotte

Attendu que Mme Sandra Marcotte est en congé de maternité ;

Attendu que pour la durée de son absence, nous avons besoin d'un remplaçant ;

Attendu que la municipalité s'est entendue avec Mme Marilynne Laurendeau pour le remplacement de Mme Marcotte ainsi que des conditions salariales;

Par conséquent, il est proposé par Madame Diane Kirouac, conseillère :

Que le conseil accepte les conditions d'embauche de Madame Marilynne Laurendeau comme adjointe administrative.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2020-83 Levée de la séance du 6 juillet 2020

Proposé par Madame Diane Kirouac, conseillère :

Que la séance du 6 juillet 2020 soit levée à 17h35

Alain St-Pierre, maire

Suzanne Crête, Directrice-générale/
Secrétaire-trésorière

Je, Alain St-Pierre, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Signé le 6 juillet 2020

Alain St-Pierre, maire